

Liberté Égalité Fraternité





Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi nº 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n° 2020X032AG du ministre de l'Économie et des Finances, valable pour les années 2020 et 2021 – Arrêté du 4 juin 2020 du ministère de l'Économie et des Finances, publié au journal officiel le 11 juin 2020.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux services de statistique agricole du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête pour les données à caractère personnel. Ces droits, rappelés dans la lettre-avis, peuvent être exercés auprès du Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – 3 rue de Barbet de Jouy – 75349 PARIS 07 SP.



IDENTIFICATION



0.1	L'exploitation agricole enquêtée
	Vous êtes enquêté au titre de l'activité de l'établissement :
	Numéro Siret : Catégorie juridique :
	→ Si l'unité enquêtée est une exploitation individuelle (catégorie juridique « Entrepreneur individuel ») ou n'a pas de numéro Siret
	Nom d'usage ou nom marital :
	Nom de naissance (si différent du nom d'usage) :
	→ Si l'unité enquêtée est une société (catégorie juridique différente de « Entrepreneur individuel »)
	Raison sociale :
0.2	Identification du répondant au questionnaire
0.2	raditation de repondant de questionnaire
	Nom: Prénom:
	Complément d'identification (ex : Appartement, escalier) :
	Numéro et libellé de la voie :
	Lieu-dit ou service particulier de distribution :
	Code postal : Commune :
	Tél 1 : Tél 3 : Tél 3 :
	Adresse mail :
0.3	Déclaration PAC
	Numéro Pacage :
	Avez-vous effectué une déclaration de surfaces PAC 2020 oui non
	Si oui, vous êtes invité à répondre au questionnaire → passer à la question 0.6
	Si non, → passer à la question 0.5
0.4	Numéro Circle et Statut invidience
0.4	Numéro Siret et statut juridique
	→ S'il n'y a pas de Siret en 0.1
	Avez-vous un numéro Siret à saisir ?
	Si oui, merci d'indiquer votre numéro Siret :
	Merci de confirmer le statut juridique de votre établissement (ne pas tenir compte des changements intervenus après juin 2020):
,	* 01. Exploitant individuel / 02. Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) / 03. Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) /
	08. Groupement de fait non doté de la personnalité morale (indivisions, société de fait, société en participation, fiducie) / 09. Autres personnes morales (SCEA, SA, SARL, SAS)



	Avez-vous eu une production agricole au cours de la campagne 2019-2020							
	c'est-a-dire entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020) ?							
	ii vous avez cessé votre activité après octobre 2020, merci de répondre au questionnaire pour la campagne 2019-2020.							
(Si oui							
	Avez-vous vendu des produits agricoles au cours de la campagne 2019-2020 ? oui							
	→ Si oui, → passer à la question 0.6							
	→ Si non, → passer à la question 0.5.3							
	0.5.3 Toute la production a-t-elle été consommée dans le cadre familial ?							
	→ Si oui, le questionnaire est terminé, la production agricole réalisée dans le cadre familial n'entre pas dans le champ du recensement agricole. Merci pour votre participation.							
	→ Si non, toute la production a-t-elle été stockée ou consommée dans un cadre autre que familial oui [not production pour serres municipales par exemple]?							
	 → Si oui, Votre établissement entre dans le champ du recensement agricole → passer à la question 0.6 → Si non, Merci d'expliquer la destination de la production de votre établissement dans la zone de commentaires ci-dessous 							
	Votre établissement n'entre pas dans le champ du récensement agricole. Merci pour votre participation.							
	Si non à la question 0.5.1							
	0.5.4 Est-ce que l'activité de production a cessé ? □ oui □ no → Si oui, merci d'indiquer la date de cessation d'activité □ □ □ □							
	Le questionnaire est terminé. Merci pour votre participation.							
	→ Si non, est-ce que l'établissement est issu d'une installation ou création récente, qui fait qu'elle n'était pas encore en production pour la campagne 2019-2020 (jeunes plantations non encore en production par exemple)							
	Si oui, le questionnaire est terminé, votre établissement n'entre pas dans le champ du recensement agricole. Merci pour votre participation							
	→ Si non, est-ce que l'activité de production a été temporairement interrompue (problème de santé, problème climatique ou sanitaire, ou autre événement exceptionnel) mais doit être remise en production prochainement ?							
	 → Si oui, votre établissement entre dans le champ du recensement agricole, → passer à la question 0.6 → Si non, merci d'indiquer, ci-dessous, la raison pour laquelle l'unité ne produit pas de produits agricoles 							
OS 3								
	Votre établissement n'entre pas dans le champ du recensement agricole. Merci pour votre participation.							
os a	autres identifiants administratifs							
5.1	.e(s) numéro(s) d'exploitation (EDE) associé(s) à votre ou vos élevages sont le(s) :							
	e(s) numéro(s) d'exploitation viti-vinicole (EVV) issu(s) du casier viticole informatisé (CVI) associé(s) à votre							
	exploitation sont le(s) suivants:							



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EXPLOITATION



L'exploitation a-t-elle un ou plusieurs bâtiments d'exploitation (bâtiments d'élevage, lieu de stockage du matériel) ou serres ?	oui
Si non à 1.1.1, Nous avons besoin de localiser la plus grande parcelle de l'exploitation agricole enquêtée	
Lieu-dit de la parcelle : Il peut s'agir	
bâtiments d'élevage, lieu de stockage du matériel) ou serres ? Si non à 1.11, Nous avons besoin de localiser la plus grande parcelle de l'exploitation agricole enquêtée Lieu-dit de la parcelle : Il peut s'agir du lieu-dit le plus proche de la parcelle Code postal :	
	dit : Il peut s'agir du lieu dit le proche de la voie : dit : Il peut s'agir du lieu dit le plus proche de la parcelle apostal : Commune : de présence de plusieurs bâtiments ou serres : s'il y a des activités d'élevage, retenir le principal bâtige, sinon, le cas échéant, le bâtiment le plus utilisé (lieu de stockage du matériel par exemple). du principal bâtiment d'exploitation est-elle strictement identique à l'adresse de la personne qui répond à onnaire ? dit : 11 peut s'agir du lieu dit le roche du bâtiment principal. de postal : Commune : comm
L'adresse du principal bâtiment d'exploitation est-elle strictement identique à l'adresse de la personne qui répond ce questionnaire ?	dà oui
Si oui à 1.1.2 → passage à la question 1.2	
Si non à 1.1.2, merci de compléter ou corriger cette adresse :	
Numéro et libellé de la voie :	
Code postal: Commune:	
→ Si votre unité n'est ni une exploitation individuelle ni un GAEC Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation	
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts sociale l'exploitation, indépendamment de son status sur l'exploitation)?	
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials	
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation)? Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation.	
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation) ? Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ?	ion et
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts sociale l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation) Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation ⇒ qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ?	ion et Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation ⟩ Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation	Total :
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation ⟩ Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitat → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 %	Total: Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation) ? Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitat → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Les personnes ayant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent	Total: Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation ⟩ Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitat → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Les personnes ayant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent petits-enfants) et autres apparentés (cousins, neveux, nièces, oncles, tantes,), y compris les membres de la famille de son conjoint	Total: Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation) ? Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitat → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Les personnes ayant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent petits-enfants) et autres apparentés (cousins, neveux, nièces, oncles, tantes,), y compris les membres de la famille de son conjoint Lien avec d'autres entreprises	Total: Total: Total: Total: Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation ⟩ Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitat → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Les personnes ayant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent petits-enfants) et autres apparentés (cousins, neveux, nièces, oncles, tantes,), y compris les membres de la famille de son conjoint	Total: Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute aûtre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statu sur l'exploitation) Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Les personnes ayant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent petits-enfants) et autres apparentés (cousins, neveux, nièces, oncles, tantes,), y compris les membres de la famille de son conjoint Lien avec d'autres entreprises Vous, un des associés ou des coexploitants ou l'entreprise elle-même ont-ils créé ou ont-ils une participation dans une entreprise en lien avec le fonctionnement de l'exploitation agricole ici enquêtée ? Il peut s'agir par exemple d'une entreprise de négoce, de commercialisation, de travaux agricoles, de biens fonciers ou immobiliers, de gestion de l'exploitation agricoles cou immobiliers, de gestion de l'exploitation agricoles ci enquêtée ?	Total: Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation ≥ Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitat → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Les personnes ayant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent petits-enfants) et autres apparentés (cousins, neveux, nièces, oncles, tantes,), y compris les membres de la famille de son conjoint Lien avec d'autres entreprises Vous, un des associés ou des coexploitants ou l'entreprise elle-même ont-ils créé ou ont-ils une participation dans une entreprise en lien avec le fonctionnement de l'exploitation agricole ici enquêtée ? Il peut s'agir par exemple d'une entreprise de négoce, de commercialisation, de travaux agricoles, de biens fonciers ou immobiliers, de gestioune autre entreprise de production agricole, etc Ne pas compter la participation dans une Cuma ou autre coopérative agricole.	Total: Total:
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute autre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation) ? Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Le total doit être égal à 100 % *Les personnes ayant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent petits-enfants) et autres apparentés (cousins, neveux, nièces, oncles, tantes,), y compris les membres de la famille de son conjoint Lien avec d'autres entreprises Vous, un des associés ou des coexploitants ou l'entreprise elle-même ont-ils créé ou ont-ils une participation dans une entreprise en lien avec le fonctionnement de l'exploitation agricole ici enquêtée ? Il peut s'agir par exemple d'une entreprise de négoce, de commercialisation, de travaux agricoles, de biens fonciers ou immobiliers, de gestionne autre entreprise de production agricole, etc Ne pas compter la participation dans une Cuma ou autre coopérative agricole. Si oui → Merci d'indiquer le nombre d'entreprises concernées : entreprises Merci de cocher les activités de cette ou ces entreprises (plusieurs réponses possibles) :	Total: Total: Total: Total: Total: In the second and the limit of the second and the second
Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par les personnes qui travaillent sur l'exploitation (somme de la part détenue par les associés exploitants et toute dutre personne travaillant sur l'exploitation qui détient des parts socials l'exploitation, indépendamment de son statut sur l'exploitation) ? Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation → qui ont un lien familial* avec un des coexploitants ? → qui n'ont pas de lien familial* avec un des coexploitants ? Part totale du capital détenue par des personnes physiques qui ne travaillent pas sur l'exploitation Quelle est la part du capital social de l'exploitation détenue par des personnes morales (SCEA, GFA, SARL, SA ou S Le total doit être égal à 100 % *Les personnes avant un lien familial avec l'un des coexploitants sont des conjoints (mariage, PACS ou concubinage), ascendants (parent petits-enfants) et autres apparentés (cousins, neveux, nièces, oncles, tantes,), y compris les membres de la famille de son conjoint Lien avec d'autres entreprises Vous, un des associés ou des coexploitants ou l'entreprise elle-même ont-ils créé ou ont-ils une participation dans une entreprise en lien avec le fonctionnement de l'exploitation agricole ici enquêtée ? Il peut s'agir par exemple d'une entreprise de négoce, de commercialisation, de travaux agricoles, de biens foncters ou immobiliers, de gestion une autre entreprise de production agricole, etc Ne pas compter la participation dans une Cuma ou autre coopérative agricole. Si oui → Merci d'indiquer le nombre d'entreprises concernées : entreprises Production agricole Entreprise de biens imm	Total: Total: Total: Total: Total: In the second and the limit of the second and the second



1.4	Agriculture biologique
	L'exploitation est-elle certifiée ou en conversion en agriculture biologique, selon le cahier des charges officiel Agriculture Biologique, pour tout ou partie de ses productions ?
	Si oui
	En quelle année a eu lieu la conversion de l'exploitation en agriculture biologique ? (Si la conversion s'est faite en plusieurs étapes, renseigner l'année de première conversion)
	L'exploitation est-elle conduite intégralement en AB ? (toute la surface est certifiée ou en conversion vers l'AB ou tous les animaux sont oui non élevés en AB ou en conversion)
1.5	Autres signes officiels de qualité
	Certains de vos produits sont-ils concernés par l'un des signes de qualité suivants? Répondre oui si vous êtes concerné par le cahier des charges du signe de qualité, que le signe de qualité soit appliqué au produit quittant votre exploitation ou qu'il soit attribué par la suite.
	Label Rouge oui non d'Origine Contrôlée ou Protégée (AOC où AOP)
	Indication Géographique Protégée (IGP) oui non Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) oui non
1.7	Autres démarches de qualité et/ou environnementales
	L'exploitation est-elle engagée dans une autre démarche qualité ou une autre démarche environnementale, pour tout ou partie de ses productions, hors mesures agro-environnementales (MAE) de la PAC ?
	Si oui, merci de préciser la ou les démarches dans laquelle l'exploitation est impliquée :
	Agriculture biodynamique (Démeter, Biodyvin) Nature et Progrès Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)
	Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) Autre démarche de qualité ou environnementale, hors mesures agro-environnementales (mention telle que produit fermier, de montagne ou de pays ; Terra Vitis, Global Gap, filière qualité de la grande distribution, Agriconfiance, Bleu Blanc Cœur,)
	Si autre, veuillez préciser le nom de la démarche (hors mesures agro-environnementales) :



PRODUCTIONS VÉGÉTALES AU COURS DE LA CAMPAGNE 2019-2020



2.1	Avez-vous irrigué au moins une fois au cours de la campagne 2019-2020?	oui	non
-----	--	-----	-----

.2 Surface agricole utilisée de l'exploitation

2.2.2 Détail de la surface agricole utilisée (SAU) de l'exploitation - campagne 2019-2020

Entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020, en cas de cultures successives, la culture principale en terme de valeur est à retenir pour ne pas compter deux fois la même surface. Les superficies nettes sont à enregistrer (hors bordures, tournières...)

*n.c.a : non compris ailleurs	Superficie totale	Dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	Superficie irriguée
→ Céréales (y compris semences)			
Blé tendre d'hiver	ha	ha	, ha
Épeautre	ha	ha	ha
Blé tendre de printemps	ha.	, ha	ha
Blé dur d'hiver	ha	ha	ha
Blé dur de printemps	ha	ha	, ha
Orge d'hiver et escourgeon	ha	, ha	ha
Orge de printemps	ha	, ha	ha
Avoine d'hiver	ha	, ha	ha
Avoine de printemps	ha	, ha	, ha
Seigle	ha	, ,ha	, ha
Triticale	, ha	ha	ha ha
Maïs grain et maïs semence (y compris maïs grain humide et hors maïs doux)	, ha	,ha	, , ha
Sorgho grain	, ha	ha ha	, ha
Riz	ha	,ha	,ha
Sarrasin	ha	ha ha	ha
Mélanges de céréales d'hiver	ha	ha ha	ha
Mélanges de céréales de printemps	, ha	, , ha	ha
Mélanges de protéagineux et de céréales	ha	,ha	,ha
Autres céréales n.c.a* (millet, alpiste, quinoa)	ha	, ha	, ha
→ Oléagineux (y compris semences)			
Colza grain et navette	ha	, , ha	, ha
Tournesol	ha	,ha	,ha
Soja	ha	ha	ha
Lin oléagineux	ha	,ha	, ha
Autres oléagineux n.c.a* (hors chanvre)	ha	ha	ha
→ Protéagineux et légumes secs pour leur graine (y compris semen	aces)		
Pois d'hiver	ha	, ha	, ha
Pois de printemps	ha	, , ha	, ha
Féverole	ha	, ha	, ha
Lupin doux	ha	ha	ha
Lentilles	ha	, ha	, ha
Pois chiche	ha	ha	ha
Haricot sec	ha	, ha	, ha
Mélanges de protéagineux	ha	ha	, ha



*n.c.a: non compris ailleurs	Superficie totale	Dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	Superficie irriguée
Autres protéagineux (récoltés pour la graine : vesce)	, ha	, ha	, ha
→ Plantes à fibres			
Lin textile (y compris semences)	, ha	, ha	ha
Chanvre (semences non comprises)	, ha	, ha	ha
Autres plantes à fibres n.c.a* (semences non comprises)	, ha	, ha	, ha
\rightarrow Plantes industrielles diverses			
Betterave à sucre (semences non comprises)	, ha	, ha	ha
Tabac	, ha	, ha	,ha
Houblon	, ha	ha ha	ha
Racine d'endive	,ha	ha ha	ha ha
Autres plantes industrielles n.c.a* (Chicorée à café,)	, ha	ha	ha
\rightarrow Plantes à parfum, aromatiques, médicinales (persil, basilic, lavar	nde, piment)		
En plein air ou sous abri bas	ha	, ha	, ha
Sous serre ou abri haut	ha	ha	,ha
ightarrow Pommes de terre (y compris plants de pommes de terre)			
Pommes de terre primeurs ou nouvelles	, ha	ha	ha
Pommes de terre de conservation ou demi-saison	, ha	ha	,ha
Plants de pomme de terre	, ha	ha	ha ha
Pommes de terre de féculerie	ha	, ha	ha
ightarrow Légumes frais (maraîchage ou industrie), plants de légumes, melo	ons ou fraises (y compris ail, éc	chalote, patate douce)	
Légumes frais cultivés sous serre ou abri haut	_ 7 7		
- chauffé	ha	, ha	, ha
- non chauffé	, ha	, ha	ha
Légumes frais cultivés en plein air ou sous abrî bas			
- parcelles en rotation avec des légumes (en maraîchage)	, ha	, ha	,ha
- parcelles en rotation avec des grandes cultures			
- destinées au marché du frais	, ha	,ha	,ha
- destinées à la transformation (y compris 4° gamme)	, ha	, ha	ha
→ Cultures fourragères et surfaces toujours en herbe			
Maïs fourrage et ensilage	, ha	, ha	ha
Plante sarclée fourragère (betterave, chou,)	, ha	, ha	ha
Luzerne déshydatée	, ha	ha	ha
Luzerne (hors déshydratée)	, ha	,ha	ha
Légumineuse fourragère annuelle pure (hors luzerne)	, ha	ha	ha
Mélanges de légumineuses fourragères annuelles Mélanges de légumineuses fourragères annuelles	, ha	, ha	, ha
et de céréales	, ha	, ha	ha
Prairie artificielle (prairie temporaire uniquement semée de légumineuses : trèfle violet hors luzerne)	, , ha	, , ha	, ha
Céréales fourragères autres que le maïs (sorgho fourrager)	, ha	, ha	ha
Autres fourrages annuels (navette, colza fourrager etc,)	ha ha	ha	ha
Prairies temporaires (de 5 ans ou moins)	, ha	, ha	ha ha
Prairies permanentes productives (pâturages et prés)	, ha	ha	ha ha
Prairies permanentes peu productives (pâturages pauvres) (y compris les parcours de volailles et porcs)	, , ha	,ha	, ha
→ Bois pâturés	ha	ha ha	, ha
→ Jachères (superficies improductives et non pâturées entrant en rotation avec les cultures)	ha	ha	ha
,			



n.c.a : non compris ailleurs	Superficie totale	Dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	Superficie irriguée
→ Fleurs et plantes ornementales (hors pépinière de plants ligneux or	nementaux)		
En plein air ou sous abri bas	ha	ha	,ha
Sous serre ou abri haut	ha	ha	ha
→ Semences destinées à la vente pour légumes, fleurs, cultures fourragères, plantes à fibres (hors lin textile), PPAM, cultures industrielles diverses (Les semences pour céréales oléopro- éagineux sont à enregistrer avec les céréales, oléagineux et protéagineux)	ha ha	, ha	, , ha
→ Bordures de champ	, ha	, ha	, , ha
Cultures permanentes			
Vignes pour :			
Vin d'appellation d'origine protégée (AOP)	, ha	, ha	,ha
Vin avec indication géographique protégée (IGP)	, ha	ha	, ha
Vin sans indication géographique	ha	ha	, ha
Vin apte pour la production d'eau-de-vie (AOP)	ha	ha	ha
Vigne à raisin de table en plein air	ha	ha	, ha
Vigne à raisin de table sous serre ou abri haut	ha	ha	ha
Pépinière viticole en plein air	, ha	, ha	ha
Pépinière viticole sous serre ou abri haut		ha	, , ha
Vigne mère de porte-greffe	ha	ha	ha
Fruits à noyaux			
Abricotier	ha	, ha	ha
Cerisier (hors transformation)	, ha	ha	, ha
Cerisier pour la transformation (bigarreau d'industrie,)	ha	, ha	, ha
Pêcher, nectarinier (hors pêcher de Pavie)	ha	ha	, ha
Pêcher de Pavie	, ha		, ha
Prunier (y c. mirabellier et quetschier – hors prunier d'Ente pour la transformation)	ha	, ha	, ha
Prunier d'Ente pour la transformation	, ha	,ha	ha
Olivier	, ha	ha	, ha
Autres fruits à noyaux	, ha	,ha	, , ha
Fruits à pépins			
Pommier de table	, ha	ha	ha
Pommier à cidre	, ha	, ha	ha
Poirier de table	ha	ha ha	, ha
Poirier à poiré	, ha	, ha	ha
Kiwi	, ha	, ha	ha
Figuier	, ha	, ha	ha
Autres fruits à pépins	ha	, ha	ha
Agrumes			
Clémentinier	ha	ha	ha
Mandarinier et hybrides (tangerine)	, ha	ha	ha
Pamplemousse, chadèque, pomelo, et hybrides	ha	ha	ha
Oranger et hybrides	, ha	ha	ha
Citronnier	ha	ha	ha
Autres agrumes (y compris limes, combava,)	, ha	ha	ha
Petits fruits (fraises non comprises)			
Framboisier en plein air	, ha	ha	, ha
Framboisier sous serre ou abri haut	, ha	, ha	ha



*n.c.a : non compris ailleurs	Superficie totale	Dont Agriculture biologique	Superficie irriguée
·		(y compris en conversion)	
Groseillier	ha ha	ha ha	ha
Cassissier en plein air	ha ha	ha ha	
Cassissier sous serre ou abri haut	, ha	ha ha	ha
Myrtillier	ha	, ha	ha
Autres petits fruits	, ha	ha ha	ha
Fruits à coque			
Amandier	, ha	, ha	ha ha
Châtaignier	, ha	, ha	ha
Noyer	, ha	, ha	ha
Noisetier (hors mycorhizé)	, ha	, ha	ha
Noisetier mycorhizé	, ha	, ha	ha
Autres fruits à coques	, ha	ha	ha
→ Autres cultures permanentes			
Arbres de Noël	ha	ha	ha
Pépinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) en plein air	, ha	ha	ha ha
Pépinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) sous serre ou abri haut	ha ha	ha	ha
Pépinière forestière (y c. pépinière truffière) en plein air	, ha	ha	ha
Pépinière forestière (y c. pépinière truffière) sous serre ou abri haut	hà	ha	, ha
Pépinière fruitière en plein air	ha	, ha	, ha
Pépinière fruitière sous serre ou abri haut	, ha	, ha	, ha
Cultures permanentes énergétiques n.c.a* (miscanthus, switchgrass, hors taillis à courte rotation)	ha	, ha	, ha
Arbres truffiers (hors noisetiers)	ha	, ha	ha
Autres cultures permanentes (jonc, mûrier, osier,) → Jardins et vergers familiaux (surfaces de l'exploitation occupées par des cultures pour la consommation personnelle, ex : poragers, vignes, arbres fruitiers)	, ha	, ha	, ha
→ Surface agricole utilisée (SAU) totale	ha ha	, ha	, , ha
2.2.3 Structures collectives (gestionnaire d'estive) L'établissement est il une structure mettant à disposition de (gestionnaire d'estive comme un groupement pastoral, une association f Si non → poursuite du questionnaire 2.3 Si oui → fin du questionnaire. Le questionnaire est tel	oncière pastorale, une commissio	n syndicale) ?	oui nor
Superficies en agriculture biologique			
Quelle est la surface agricole utilisée : Certifiée en Agriculture Biologique ? : ha	En convers	sion vers l'Agriculture Biologique	?:, ha
Superficies hors surface agricole utilis	sée (SAU) de l'ex	<pre><pre>cploitation</pre></pre>	
Veuillez indiquer les superficies (hors SAU) dont dispose l'exploitation :	Veuillez donner une estin	nation des autres superficies (hors SA	U) dont dispose l'exploitation :
Taillis à rotation courte et très courte (y c. peupleraies)		e par les bâtiments et cour de fern ce des animaux, hors porcs et volailles)	ne m²
Autres bois et forêts de l'exploitation (hors bois pâturés) Superficie agricole non utilisée	Les autres superficies (chemins, retenues collina	iires, étangs, marais, carrières, terres	, ha
pouvant facilement être remise en culture (friche)	stériles, landes , talus, jar	dıns d'agréments)	



2.5 Détail des légumes cultivés (y c. plants de légumes)

ightarrow Si somme des « légumes frais melons «	ou fraises » > 0 à la question 2.2	
	oltés entre le 1 ^{er} novembre 2019 et le 31 oc	tobre 2020
Ail Artichaut Asperge	Courgette	Petit pois Plants de légumes Poireau Poivron
Aubergine plein air ou abri bas serre ou abri haut Bette et Carde	Échalote (y c. échalion) Épinard Fenouil Fève	Potron Potron, courge, giraumon, citrouille Radis Raifort cultivé ou radis noir
Betterave potagère Brocolis Carotte Céleri-branche Céleri-rave	Flageolet Fraise plein air ou abri bas serre ou abri haut pleine terre serre ou abri haut hors sol	Salade : Modes de conduite : plein air ou abri bas serre ou abri haut Variétés de salades :
Chou: chou blanc chou de Bruxelles chou chinois	Haricot à écosser et demi-sec Haricot vert, beurre Maïs doux	salade – chicorée salade – laitue salade – mâche salade – cresson
chou à choucroute chou fleur chou vert	Melon plein air ou abri bas serre ou abri haut Navet potager	salades – autres Salsifis Tomate:
☐ choux – autres Concombre ☐ plein air ou abri bas ☐ serre ou abri haut	Oignon blanc Oignon de couleur Oignons – autres	plein air ou abri bas serre ou abri haut pleine terre serre ou abri haut hors sol Légumes autres
	Pastèque	



ightarrow Si vous cultivez : 3 légumes ou moins, ou plus de 0.5 ha de légumes sous serre ou abri haut, ou plus de 2 ha de légumes au total

2.5.2 Veuillez indiquer les superficies développées pour les légumes récoltés entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020. Compter une superficie autant de fois qu'elle a donné lieu à une production légumière (à partir de nouveaux plants).

	ha	are	m²		
Ail					H
Artichaut					Н
Asperge					M
Aubergine					٢
plein air ou abri bas					
serre ou abri haut					
Bette et Carde					Ν
Betterave potagère					C
Brocolis					C
Carotte					C
Céleri-branche					P
Céleri-rave					Р
Chou:					Р
chou blanc					P
chou de Bruxelles					P
chou chinois					Р
chou à choucroute					R
chou fleur					R
chou vert					S
choux – autres					
Concombre				7	
plein air ou abri bas					V
serre ou abri haut					ľ
Courgette					
plein air ou abri bas					
serre ou abri haut					
Échalote (y c. échalion)					
Épinard	·				S
Fenouil					Т
Fève					
Flageolet					
Fraise					
plein air ou abri bas					L
serre ou abri haut pleine terre					Ī
serre ou abri haut hors sol					

	ha	are	m²
Haricot à écosser et demi-sec			
Haricot vert, beurre			
Maïs doux			
Melon			
plein air ou abri bas			
serre ou abri haut			
Navet potager			
Oignon blanc			
Oignon de couleur			
Oignons – autres			
Pastèque		T	
Petit pois			
Plants de légumes			
Poireau			
Poivron			
Potiron, courge, giraumon, citrouille			
Radis	L		
Raifort cultivé ou radis noir			
Salade Modes de conduite :			
plein air ou abri bas			
serre ou abri haut			
Variétés de salades :			
salade – chicorée			
salade – laitue			
salade – mâche			
salade – cresson			
salades – autres			
Salsifis			
Tomate:			
plein air ou abri bas			
serre ou abri haut pleine terre			
serre ou abri haut hors sol			
Légumes autres			



2.6

2.7.1

ightarrow Si vous cultivez des « Plantes à parfum, aromatiques, médicinales » (question 2.2)

Plantes à parfum, aromatiques, médicinales (y compris plants) : compléter le détail des principales plantes récoltées entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020

Veuillez répartir selon les productions cultivées la SAU déclarée en question 2.2 pour les plantes à parfum, aromatiques, médicinales. Ne comptabiliser la surface qu'une seule fois même s'il y a eu plusieurs coupes/récoltes successives pendant la campagne.

	ha ares m²		ha ares m²		ha	ares	m²
Basilic		Lavandin		Safran			
Camomille		Mélisse		Sauge sclarée			
Ciboulette		Menthe		Thym			
Coriandre		Pavot œillette		Autres plantes à parfum			
Hélichryse (Immortelle)		Persil		Autres plantes aromatiques			
Lavande		Romarin		Autres plantes médicinales			

.7	Horticulture	ornementale	et	pépinière

ightarrow Si vous cultivez des « Fleurs et plantes ornementales (hors pépinière de plants ligneux ornementaux) » (question 2.2)
Veuillez indiquer les surfaces en plein air et sous serre consacrées aux catégories suivantes au cours de
campagne 2019-2020 :

	Plein air ou sous abri bas	Sous serre ou abri haut
	ha ares m²	ha ares m²
→ Fleurs et feuillages coupés		
→ Plantes en pots (fleuries ou vertes)		
→ Plantes à massifs (hors vivaces)		
→ Plantes vivaces, aromatiques à usage ornemental et plantes aquatiques		
→ Bulbes		
→ Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers)		
Total des superficies		

Merci de cocher les catégories que vous produisez et d'indiquer la production commercialisée ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 :

	produite	ou commercialisable
Si oui à « Fleurs et feuillages coupés » à la question 2.7.1 Fleurs coupées		
→Anémone		tiges
→ Gerbera		tiges
→ Pivoine		tiges
→ Renoncule		tiges
\rightarrow Rose		tiges
→ Autres fleurs coupées		tiges
Si oui à « Fleurs et feuillages coupés » à la question 2.7.1 Feuillages coupés		
→ Total des feuillages coupés		tiges
Si oui à « Plantes en pots » à la question 2.7.1 Plantes en pots, fleuries ou vertes		
→ Chrysanthème		pots
→ Cyclamen		pots
→ Dipladenia		pots
→ Impatiens de Nouvelle-Guinée		pots



	Catégorie produite	Production annuelle commercialisée ou commercialisable
→ Pelargonium ou « géranium »		pots
→ Poinsettia		pots
\rightarrow Autres plantes en pots fleuries		pots
\rightarrow Plantes en pots vertes		pots
Si oui à « Plantes à massifs » à la question 2.7.1 Plantes à massifs (hors vivaces) (pots, godets de moins de 1 litre ou 12 cm de diamètre)		
→ Pelargonium ou « géranium »		plantes
→ Pensée		plantes
→ Pétunia		plantes
→ Primevère		plantes
→ Autres plantes à massif		plantes
Si oui à « Plantes vivaces » à la question 2.7.1 Plantes vivaces, aromatiques à usage ornemental et plantes aquatiqu	ues	
→ Plantes vivaces		plantes
\rightarrow Plantes aromatiques		plantes
→ Plantes aquatiques		plantes
Si oui à « Bulbes » à la question 2.7.1 Bulbes		
→ Dahlia		bulbes
→ Autres bulbes		bulbes
Si oui à « Boutures » à la question 2.7.1 Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale de	stinés à d'autres ho	orticulteurs
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers)		orticulteurs
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale de (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale	le : reproduction de pl	antes ligneuses (y c. rosiers)»
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale description de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 :	ole : reproduction de pl indiquer la produ	antes ligneuses (y c. rosiers)»
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale descent de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 :	ole : reproduction de pl indiquer la produ	plants antes ligneuses (y c. rosiers)» uction commercialisée
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornemental Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : Spinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) Catégorie produit	ole : reproduction de pl indiquer la produ	antes ligneuses (y c. rosiers)» Uction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) → Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementa Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : ipinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) Catégorie produi	ole : reproduction de pl indiquer la produ	antes ligneuses (y c. rosiers)» Oction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) → Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementa Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : □ pinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) → Rosiers → Arbres et arbustes	ole : reproduction de pl indiquer la produ	antes ligneuses (y c. rosiers)» Juction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) → Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementa Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : pinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) → Rosiers → Arbres et arbustes → Plantes grimpantes	ole : reproduction de pl indiquer la produ	antes ligneuses (y c. rosiers)» Oction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) → Si vous avez déclaré à la question 2,2 des surfaces de « Pépinière ornementa Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : pinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) → Rosiers → Arbres et arbustes → Plantes grimpantes → Plantes de terre de bruyère	ole : reproduction de pl indiquer la produ	antes ligneuses (y c. rosiers)» Jetion commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) → Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementa Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : pinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) → Rosiers → Plantes et arbustes → Plantes de terre de bruyère → Autres plantes de pépinière	ile : reproduction de pl indiquer la produ ite Production	antes ligneuses (y c. rosiers)» Jetion commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) → Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementa Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : pinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) → Rosiers → Plantes et arbustes → Plantes de terre de bruyère → Autres plantes de pépinière	ile : reproduction de pl indiquer la produ ite Production	antes ligneuses (y c. rosiers)» Jetion commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à d'autres de la campagne 2019-2020 : Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à d'autres plantes de papinière ornementale destinés à d'autres plantes de pepinière ornementale destinés à d'autres plantes de papinière ornementale destinés à d'autres plantes de pepinière ornementale destinés à d'autres plantes de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : Catégorie produite de papinière ornementale destinés à d'autres plantes de cocher de cocher des catégories de cocher de coc	ile : reproduction de plindiquer la produite Production	antes ligneuses (y c. rosiers)» Juction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants plants plants
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2,2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2,2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à d'autres de tensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : Sipinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) Catégorie produite de Plantes et arbustes Arbres et arbustes Arbres et arbustes Autres plantes de pépinière Catégorie produite de plantes de pépinière	ile : reproduction de plindiquer la produite Production	antes ligneuses (y c. rosiers)» Jection commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants plants plants oui
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) -> Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementa Merci de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 :	e)	antes ligneuses (y c. rosiers)» uction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants plants plants plants tor
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale des (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale destinés à d'autres de la campagne 2019-2020 : Spinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers) Arbres et arbustes Plantes grimpantes Plantes de terre de bruyère Autres plantes de pépinière Catégorie produite Produisez-vous des champignons ou d'endives (forçage des la campagne 2019-2020) Si oui, indiquer la quantité produite (production de l'année civile 2020) La culture est-elle conduite en agriculture biologique (certification AB ou conve	ep)	antes ligneuses (y c. rosiers)» uction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants plants plants oui tor
Boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale de (hors plants potagers et rosiers) Total des boutures et jeunes plants non ligneux d'horticulture ornementale destinés à d'autres horticulteurs (hors plants potagers et rosiers) → Si vous avez déclaré à la question 2.2 des surfaces de « Pépinière ornementale ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : April de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : April de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : April de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : April de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : April de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : April de cocher les catégories que vous produisez et ensuite ou commercialisable au cours de la campagne 2019-2020 : Arbres et arbustes → Plantes de terre de bruyère → Autres plantes de pépinière Produisez-vous des champignons ou d'endives (forçage 2019) → La culture est-elle conduite en agriculture biologique (certification AB ou convention de l'année civile 2020) → La culture est-elle conduite en agriculture biologique (certification AB ou convention de l'année civile 2020)	ep)	antes ligneuses (y c. rosiers)» uction commercialisée annuelle commercialisée ou commercialisable plants plants plants plants plants plants oui tor



exploitation au cours de la campagne 2019-2020? St oui, veuillez renseigner la surface concernée par culture : Surface Melon Melon Melon Melon Melon Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée en question 2.2 suivant les différentes origines de propriété. Si l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée — en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les sents exploitées en susfruit — en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers — en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée — en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils apparaiennen à la sociéte — en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils apparaiennen à la sociéte — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés fui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés fui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à tirre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en autres	Parmi vos surfaces dé exploitation au cours	ioitees par d'autres exp	DIGITATIONS	
exploitation au cours de la campagne 2019-2020? St oui, vevillez renseigner la surface concernée par culture: Surface Melon Melon Melon Melon Melon Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée en question 2.2 suivant les différentes origines de propriété. Si l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée An faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les serves exploitées par suspruit) An en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers An autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée An propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils apparaiengent à la société An en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils apparaiengent à la société An en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils apparaiengent par de asociés, l'unifruit) An en fermage, loués directement par la société siers qui ne sont pas des goexploitants ou associés de la société An en mise à disposition ûs dire payand, à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforèsterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruiters ou forestèrs) (ne pas tenir compte des bois paturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui	exploitation au cours	1 / 11		
Surface Melon	Si oui, veuillez rensei		elles été récoltées et valorisées par une autre	oui 1
Melon ha Lins oléagineux et textile ha Autre : préciser ha Autre :		gner la surface concernée par cultur	re:	
Origine de la propriété de votre surface agricole utilisée (SAU) Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée en question 2.2 suivant les différentes origines de propriété. 3 SI l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée 3 en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les serves exploitées en austirait). 4 en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers 5 en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total 5 SI l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée 6 en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieus ment mise à disposition pur des associés, l'usufrait) 5 en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des chexploitants ou associés de la société 5 en mise à disposition (à titre payand), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies 5 en mise à disposition (à titre payand), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies 5 en mise à disposition (à titre payand), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies 6 en mise à disposition (à titre payand), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) 7 en autres modes de faire-valoir s'métayage, location provisoire, commodat 7 total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)		Surface		Surface
Origine de la propriété de votre surface agricole utilisée (SAU) Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée en question 2.2 suivant les différentes origines de propriété. Si l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée In faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les terres exploitées an usufruit de non fermage, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les terres exploitées an usufruit de non fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers In faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée In the entre propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société In the entre fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des chexploitants ou associés de la société In the entre fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des chexploitants ou associés de la société In mais à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies In mais à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verhal) In en autres modes de faire-valoir ; métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois paturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui	Melon	ha	Lins oléagineux et textile	
Origine de la propriété de votre surface agricole utilisée (SAU) Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée en question 2.2 suivant les différentes origines de propriété. ③ Si l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée → en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les tagres exploitées in usufruit) → en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieus mintantise à disposițion pur des asociés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des chexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail ly compris verbal) → en autres modes de faire-valoir s'métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestlers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui	Pommes de terre	ha	Autre : préciser	, , , , h
Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée en question 2.2 suivant les différentes origines de propriété. Si l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée — en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les terres exploitées en usufrait) — en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers — en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée — en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieus ment mises à disposition pur des associés, l'usufrait) — en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société — en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies — en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) — en autres modes de faire-valoir » métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois paturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) — oui				
Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée en question 2.2 suivant les différentes origines de propriété. Si l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les terres exploitées en usufrait) → en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont: Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieus ment mises à disposition pur des associés, l'usufrait) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois paturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui				
Si l'exploitation agricole est une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les ternes exploitées en usufruit) → en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir y métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui	Origine de la p	ropriété de votre sur	face agricole utilisée (SAU)	
Total de la SAU déclarée → en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les terres exploitées en usufruit) → en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total ③ Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieus effent mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'ar pres fruitiers ou forestiers) (ne pas teniir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui	Merci de répartir la sui	face agricole utilisée (SAU) décla	rée en question 2.2 suivant les différentes origines de	propriété.
→ en faire-valoir direct, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les terres exploitées en usufruit) → en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total ③ Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieus ement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compté des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) — oui	Si l'exploitation ag	ricole est une entreprise individuelle	, combien d'hectares sont :	
→ en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir s' métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)	Total de la SAU d	léclarée		ha ha
→ en fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir s' métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)			es propriétaire (inclure ici également les terres exploitées en usufruit)	ha
→ en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pàturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)				
Total Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracicusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui				
Si l'exploitation agricole n'est pas une entreprise individuelle, combien d'hectares sont : Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des exexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés itulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir y métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) □ oui		ioues de raire-valoir : metayage, loca	ition provisoire, commodat	
Total de la SAU déclarée → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir ; métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui	Total			h:
 → en propriété de la société, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la société (inclure ici également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir y métayage, location provisoire, commodat / La société par des associés na autres modes de faire-valoir y métayage, location provisoire, commodat / La société par des autres d'un bail (y compris verbal) / La société par des autres d'un bail (y compris verbal) / La société par des autres des des faires parcelles des cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)	Si l'exploitation ag	ricole n'est pas une entreprise individ	duelle, combien d'hectares sont :	
(inclure ict également les superficies qui seraient gracieusement mises à disposition par des associés, l'usufruit) → en fermage, loués directement par la société à des tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la société → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)	Total de la SAU d	léclarée		,h
→ en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés qui sont propriétaires de ces superficies → en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)	→ en propriét (inclure ici égale	é de la société , c'est-à-dire qu'ils app ement les superficies qui seraient gracieusen	partiennent à la société nent mises à disposition par des associés, l'usufruit)	
→ en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir ; métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) □ un la	→ en fermage ,	loués directement par la société à des	tiers qui ne sont pas des coexploitants ou associés de la sociét	é , h
→ en mise à disposition (à titre payant), à la société, par des associés titulaires d'un bail (y compris verbal) → en autres modes de faire-valoir ; métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) □ un la	→ en mise à d	lisposition (à titre payant), à la société,	par des associés qui sont propriétaires de ces superficies	
→ en autres modes de faire-valoir : métayage, location provisoire, commodat Total Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) □ oui				, , , h
Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui				
Agroforesterie Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) — oui		lodes de faire-valoir . Metayage, loca	ition provisone, commodat	
Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui	Iotai			na na
Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui				
Avez-vous des surfaces en agroforesterie ? (Association au sein d'une même parcelle de cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés) oui				
cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)	Agroforesterie			
cultures et d'arbres fruitiers ou forestiers) (ne pas tenir compte des bois pâturés et des parcelles bordées de haies ou avec arbres isolés)	Avez-vous des surface	es en agroforesterie ? (Associatio	on au sein d'une même parcelle de	
	cultures et d'arbres fru	uitiers ou forestiers)		
Si oui, veuillez indiquer la surface concernée :		es bois pâturés et des parcelles bord	dées de haies ou avec arbres isolés)	oui
	ne pas tenir compte de			



2.12.2	Origine de l'eau d'irrigation (campagne 2019-2020)
	Prélevez-vous l'eau pour l'irrigation à partir d'un réseau : collectif ? oui non individuel ? oui no si oui non individuel ? oui no no no individuel ? oui no no no individuel ? oui no
2.12.3	Mode d'irrigation des surfaces irrigables (campagne 2019-2020) Veuillez indiquer la surface irrigable selon le type d'irrigation :
Asp	persion, ha Gravité, ha
Micr	ro-irrigation (goutte-à-goutte, micro-asperseurs) ha
Sto	ockage à la ferme
2.14.2	→ Si surface en « pomme de table » ou « poire de table » à la question 2.2 Stockage des pommes et des poires
	Avez-vous un entrepôt frigorifique de stockage et de conservation de pommes ou de poires à la ferme?
	Si oui, quelle est la capacité totale ?



PRODUCTIONS ANIMALES



Les effectifs d'animaux à recenser aux questions suivantes sont ceux présents sur l'exploitation, y compris les animaux en pension (exclure les animaux donnés en pension dans une autre exploitation) et les animaux pour l'autoconsommation :

• au 1er novembre 2020

3.0.1 Bot 3.0.3 C 3.0.5 V	i, passer à la question 3.0.1 ovembre 2020, avez-vous des :	Si non, passer à la qu			
3.0.1 Both 3.0.3 C 3.0.5 V	ovembre 2020, avez-vous des :	31 11011, passer a la qu	estion 5.1.1		
3.0.3 C					
3.0.5 V	ovins oui	non	3.0.2 Ovins	oui	
	aprins oui	non	3.0.4 Porcins	oui oui	
	ouilles oui	non	3.0.6 Équidés	oui oui	
3.0.7 La	apins élevés pour la chair oui	non	3.0.8 Abeilles	oui oui	
3.0.9 A	nimaux d'élevage non mentionnés ailleu	rs (gibier, animaux à	fourrure)	oui	
	ns (situation au 1 ^{er} novembre total de vaches déclarées à la base nationale d				
	total d'autres bovins déclarés à la base nationa				
3.1.1 E	ffectifs				
М	os effectifs et la race des animaux sont connus lais pour s'assurer de la nature de votre atelier ndépendamment de la race) :		tionale d'identification (BDNI). er le nombre de têtes correspondant à votre systèl	me de produ	
	Vaches laitières (c'est-à-dire vaches traites ou ayant	átá traitae an 2020 ann Pana	ulaitation) y a réforma	Hombre d	
		ete traites en 2020 sur t'exp	plottation) – y c. reforme		
	Vaches nourrices ou allaitantes – y c. réforme				
	vez-vous un ou plusieurs ateliers d'e veaux de boucherie, jeunes bovins, bo	eufs, génisses)		. oui	
	Veaux de boucherie (abattus avant 8 mois - y compris veaux lourds)		es bovins mâles pour la boucherie etus après 8 mois - y compris taurillons)		
			sses pour la boucherie		
	Bœufs (mâles castrés)				
3.1.3 A	Bœufs (māles castrés) Agriculture biologique				
	agriculture biologique		u en conversion ?	oui	

Agneaux (destinés à la boucherie)

Agneaux (destinés à la boucherie)



→ Avez-vous un atelier spécialisé en engra	aissement d'agneaux ?	oui
Si oui, Quelle est la capacité max (nombre maximum de places disponible	imale d'élevage pour les agneaux à l'engraissement ?	
.2.3 Agriculture biologique		
→ L'atelier ovins lait est-il certifié en agric	ulture biologique (AB) ou en conversion ?	oui
→ L'atelier ovins viande est-il certifié en a	griculture biologique (AB) ou en conversion ?	oui
Caprins (situation au 1 ^{er} nover	mbro 2020)	
Veuillez détailler les effectifs com	me suit :	Effectif
Chèvres (y c. réforme)		Effecting
Chevrettes pour la souche saillies		
Chevrettes pour la souche non encore s	saillies	
Boucs (y compris jeunes de remplacement)		
Chevreaux (destinés à la boucherie)		
.3.3 Agriculture biologique	imale d'élevage pour les chevreaux à l'engraissement es en 2020) ? iculture biologique (AB) ou en conversion ?	· Oui
.3.3 Agriculture biologique	iculture biologique (AB) ou en conversion ?	· oui
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri	nbre 2020)	·· Oui
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1er novem	nbre 2020)	. Oui
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1er novem	iculture biologique (AB) ou en conversion ? nbre 2020) me suit : Effectifs Porcs à l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg	
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1 ^{er} noven 1.4.1 Veuillez détailler les effectifs communes reproductrices de 50 kg ou plus	iculture biologique (AB) ou en conversion ? The conversion is a l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg. Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 110 kg.	
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1 ^{er} noven 1.4.1 Veuillez détailler les effectifs commune de set sont de	nbre 2020) me suit: Effectifs Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus	
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1 ^{er} noven Truies reproductrices de 50 kg ou plus dont truies gestantes (réforme exclue) Cochettes saillies	iculture biologique (AB) ou en conversion ? Inbre 2020) The suit: Effectifs Porcs à l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 110 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus Verrats (reproducteur mâle)	
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1er novem 3.4.1 Veuillez détailler les effectifs communes reproductrices de 50 kg ou plus dont truies gestantes (réforme exclue) Cochettes saillies Cochettes non encore saillies	nbre 2020) me suit: Effectifs Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus	
.3.3 Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1er novem 3.4.1 Veuillez détailler les effectifs communes reproductrices de 50 kg ou plus dont truies gestantes (réforme exclue) Cochettes saillies Cochettes non encore saillies Porcelets sous la mère Porcelets post sevrage	iculture biologique (AB) ou en conversion ? Inbre 2020) The suit: Effectifs Porcs à l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 110 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus Verrats (reproducteur mâle)	
Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Porcins (situation au 1er novem 3.4.1 Veuillez détailler les effectifs communes reproductrices de 50 kg ou plus dont truies gestantes (réforme exclue) Cochettes saillies Cochettes non encore saillies Porcelets sous la mère Porcelets post sevrage (non encore en engraissement) Jeunes porcs de moins de 50 kg	iculture biologique (AB) ou en conversion ? Inbre 2020) The suit: Effectifs Porcs à l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 110 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus Verrats (reproducteur mâle)	
Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Corcins (situation au 1er novem S.4.1 Veuillez détailler les effectifs commune Truies reproductrices de 50 kg ou plus dont truies gestantes (réforme exclue) Cochettes saillies Cochettes non encore saillies Porcelets sous la mère Porcelets post sevrage (non encore en engraissement) Jeunes porcs de moins de 50 kg en engraissement	iculture biologique (AB) ou en conversion ? Inbre 2020) The suit: Effectifs Porcs à l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 110 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus Verrats (reproducteur mâle)	Effectifs
Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Corcins (situation au 1er novem S.4.1 Veuillez détailler les effectifs commune Truies reproductrices de 50 kg ou plus dont truies gestantes (réforme exclue) Cochettes saillies Cochettes non encore saillies Porcelets sous la mère Porcelets post sevrage (non encore en engraissement) Jeunes porcs de moins de 50 kg en engraissement	Porcs à l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 110 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus Verrats (reproducteur mâle) Truies et verrats de réforme	Effectifs
Agriculture biologique → L'atelier de caprins est-il certifié en agri Corcins (situation au 1 ^{er} novement) Truies reproductrices de 50 kg ou plus dont truies gestantes (réforme exclue) Cochettes saillies Cochettes non encore saillies Porcelets post sevrage (non encore en engraissement) Jeunes porcs de moins de 50 kg en engraissement 4.2.2 Agriculture biologique → L'atelier de porcins est-il certifié en agri	Porcs à l'engraissement, de 50 kg à moins de 80 kg Porcs à l'engraissement, de 80 kg à moins de 110 kg Porcs à l'engraissement, de 110 kg ou plus Verrats (reproducteur mâle) Truies et verrats de réforme	Effectifs



3.5 Volailles (situation au 1^{er} novembre 2020)

	Effectif, ou si vide sanitaire, à la veille de celui-ci	L'atelier est certifié en Agriculture biologique ou en conversion	Production annuelle 2020
ules pondeuses d'œufs de consommation		oui non	
→ en cages (code 3)	têtes		œufs
→ au sol (code 2)	têtes		œufs
→ en plein-air (code 0 ou 1)	têtes		œufs
les pondeuses d'œufs à couver		oui non	
→ filière chair	têtes		œufs
→ filière ponte	têtes		œufs
lettes	têtes	oui non	têtes
des pondeuses d'œufs à couver	têtes	oui non	œufs
ades pondeuses d'œufs à couver	têtes	oui non	œufs
es pondeuses d'œufs à couver		oui non	
→ filière gras	têtes		œufs
→ filière à rôtir	têtes		ceufs
s pondeuses d'œufs à couver		oui non	
→ filière gras	têtes		œufs
→ filière à rôtir	têtes		œufs
lets de chair et coqs	têtes	oui non	têtes
des et dindons	têtes	oui non	têtes
ades	têtes	oui non	têtes
ards à rôtir	têtes	oui non	têtes
s à rôtir	têtes	oui non	têtes
ards prêt-à-gaver	têtes		têtes
ards en gavage	têtes		têtes
			têtes
			têtes
	1 1 2 2 2 2	Qui non	têtes
			têtes
			têtes
	têtes	oui non	têtes
es prêt-à-gaver es en gavage filles eons truches tres volailles n.c.a* rs faisans, à classer avec le gibier) : non compris ailleurs 2 Autres informations sur les volai 3.5.2.bis Si effectif de poules ponde	illes pondeuses	oui non oui non oui non oui non	tê
pour les poules pondeuses (c	nale d'élevage (nombre maximo œufs de consommation et œufs leuses d'œufs à couver > 20 en 3.5	à couver)	n 2020)
	le des bâtiments destinés à la p		r:
	e d'un couvoir ?		
	ana aitá allin au hatian 2		en œu



3.5.3.2. bis	\rightarrow Si effectifs de poulet cailles, pigeons > 20	ts de chair et coqs, dindes et dindon à la question 3.5.1	s, pintades, canards à rôtir, oies à rôt ————————————————————————————————————	ir,
	Superficie totale des	s bâtiments destinés à la produc pintades, canards et oies à rôtir,		
3.5.3.3	→ Si effectifs de canaro	ds en gavage et oies > 20 à la questic	on 3.5.1	
	Veuillez renseigner la	capacité maximale d'élevage p e (nombre maximum de places d	our	
I	Journal on Sarab			
quidés ((situation au 1 ^e '	novembre 2020)		
3.6.1 Veuille	ez détailler les effect	ifs (nombre de têtes) comme :	suit:	
		Juments et ponettes reproductrices	Autres chevaux (y compris réforme)	Effectif total
de co	urses de galop			
de co	urses de trot			
de sel	le et poneys			
de tra	it			
Ânes,	mulets et bardots (mâles e	t femelles)		
3.6.2 Comb	ien avez-vous eu de 1	naissances d'équidés au cours	de l'année 2020 :	nais
3.6.2 Comb	ien avez-vous eu de ı	naissances d'équidés au cours	de l'année 2020 :	nais
_		naissances d'équidés au cours	de l'année 2020 :	nais
_	ien avez-vous eu de i	naissances d'équidés au cours	de l'année 2020 :	nais
3.6.3 Agricu	Ilture biologique	naissances d'équidés au cours		nais
3.6.3 Agricu	Ilture biologique			
3.6.3 Agricu	Ilture biologique			
3.6.3 Agricu → L'atelier d'éc	Ilture biologique quidé est-il certifié en agri	culture biologique (AB) ou en conver	sion ?	
3.6.3 Agricu → L'atelier d'éc	Ilture biologique quidé est-il certifié en agri		sion ?	
3.6.3 Agricu → L'atelier d'éc -apins él	Ilture biologique quidé est-il certifié en agri	culture biologique (AB) ou en conver	sion ?	
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb	ulture biologique quidé est-il certifié en agri evés pour la ch ien avez-vous de lapi	culture biologique (AB) ou en conver nair (situation au 1 ^{er} no lines mères :	sion ?	oui non
3.6.3 Agricu	ulture biologique quidé est-il certifié en agri evés pour la ch ien avez-vous de lapi z-vous vendu des lapins er	culture biologique (AB) ou en conver air (situation au 1 ^{er} no ines mères :	sion ?	
3.6.3 Agricu → L'atelier d'éc -apins él 3.7.1 Comb → Si oui, Avez	ulture biologique quidé est-il certifié en agri evés pour la ch ien avez-vous de lapi z-vous vendu des lapins er	culture biologique (AB) ou en conver lair (situation au 1 ^{er} no lines mères :	sion ?	oui non
3.6.3 Agricu → L'atelier d'éc -apins él 3.7.1 Comb → Si oui, Avez	ulture biologique quidé est-il certifié en agri evés pour la ch ien avez-vous de lapi z-vous vendu des lapins er	culture biologique (AB) ou en conver lair (situation au 1 ^{er} no lines mères :	ovembre 2020)	oui non
3.6.3 Agricu → L'atelier d'éc -apins él 3.7.1 Comb → Si oui, Avez	evés pour la ch ien avez-vous de lapi z-vous vendu des lapins er iités (hors autoconson renseigner la capacité ma	culture biologique (AB) ou en conver pair (situation au 1 ^{er} no ines mères :	ogement (nombre maximum de places dis	oui non
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères	evés pour la ch ien avez-vous de lapi z-vous vendu des lapins er iités (hors autoconson renseigner la capacité ma	culture biologique (AB) ou en conver pair (situation au 1 ^{er} no ines mères :	ogement (nombre maximum de places dis	oui non
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères Lapins	evés pour la chien avez-vous de lapine evous vendu des lapins er renseigner la capacité mass à l'engraissement	culture biologique (AB) ou en conver pair (situation au 1 ^{er} no ines mères :	ogement (nombre maximum de places dis	oui non
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères Lapins 3.7.3 Agricu	evés pour la chien avez-vous de lapirerous vendu des lapins er cités (hors autoconson renseigner la capacité mass à l'engraissement	culture biologique (AB) ou en convertair (situation au 1 ^{er} no ines mères : 2020 ? mmation) aximale d'élevage selon le mode de l	operation operation of the state of the stat	oui non
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères Lapins 3.7.3 Agricu	evés pour la chien avez-vous de lapirerous vendu des lapins er cités (hors autoconson renseigner la capacité mass à l'engraissement	culture biologique (AB) ou en conver pair (situation au 1 ^{er} no ines mères :	operation operation of the state of the stat	oui non oui conibles en 2020):
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères Lapins 3.7.3 Agricu L'atelier de l	evés pour la chien avez-vous de lapirerous vendu des lapins er cités (hors autoconson renseigner la capacité mass à l'engraissement	culture biologique (AB) ou en conversion au 1 ^{er} no cines mères : 2020 ? mmation) aximale d'élevage selon le mode de l Cages culture biologique (AB) ou en convers	operation operation of the state of the stat	oui non oui conibles en 2020):
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères Lapins 3.7.3 Agricu L'atelier de l	evés pour la chien avez-vous de lapirerous vendu des lapins er cités (hors autoconson renseigner la capacité mass à l'engraissement	culture biologique (AB) ou en convertair (situation au 1 ^{er} no ines mères : 2020 ? mmation) aximale d'élevage selon le mode de l	operation operation of the state of the stat	oui non oui conibles en 2020):
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères Lapins 3.7.3 Agricu L'atelier de l	evés pour la chien avez-vous de lapinerous vendu des lapins er cités (hors autoconson renseigner la capacité mass à l'engraissement elture biologique apin est-il certifié en agrical (situation au 1er conson au 1e	culture biologique (AB) ou en conversair (situation au 1 ^{er} no ines mères : 2020 ? mmation) aximale d'élevage selon le mode de l Cages culture biologique (AB) ou en convers	operation operation of the state of the stat	oui non oui conibles en 2020):
3.6.3 Agricu L'atelier d'éc apins él 3.7.1 Comb Si oui, Avez Veuillez Mères Lapins 3.7.3 Agricu L'atelier de l Abeilles Bass Comb Parmi ce	evés pour la chien avez-vous de lapirenseigner la capacité ma à l'engraissement est-il certifié en agriculture biologique apin est-il certifié en agriculture de le les-ci, indiquer le nombre en la capacité ma ien avez-vous de ructelles-ci, indiquer le nombre en la capacité ma ien avez-vous de ructelles-ci, indiquer le nombre en la capacité ma ien avez-vous de ructelles-ci, indiquer le nombre	culture biologique (AB) ou en conversion au 1er no ines mères : 1 2020 ? mmation) aximale d'élevage selon le mode de la Cages culture biologique (AB) ou en conversion	ogement (nombre maximum de places dis Systèmes alternatifs	oui non oui conibles en 2020): Clapiers oui non



	3.8.3 Agriculture biologique		
	→ L'atelier d'apiculture est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en co	nversion ?	oui non
3.9	Animaux d'élevage non mentionnés ailleurs (situation au 1 ^{er} novembre 2020) Veuillez indiquer si vous possédez des animaux d'élevage non mentionnés aupa		rrure)
		Cocher les élevages	Indiquer si l'atelier est certifié
		concernés	AB ou en conversion
	Animaux à fourrure (visons, angoras,)		oui non
	Bisons		oui non
	Cervidés (pour la production de viande)		oui non
	Gibiers (faisan, perdrix, lièvre, sanglier, daim, mouflon)		oui non
	Escargots Comólida (lamas alvaras)		oùi non
	Camélidés (lamas, alpagas) Autres animaux : grenouilles, lombrics, vers à soie		oui non
	*n.c.a : non compris ailleurs		our lien
	nea. Hor compris ancas		
3.10	Pâturages collectifs Si vous avez des bovins, des ovins, des caprins ou des équidés (question Utilisez-vous des pâturages collectifs (estives collectives,) pour faire paître		oui non



5 DIVERSIFICATION



Réalisez-vous la transformation de produits agricoles ? (y compris si la matière première est achetée ailleurs) Répondre oui si la transformation est réalisée par une entité juridique spécifique dans laq ploitants a une participation financière (par exemple, s'il y a une SARL dédiée à la transform produits agricoles); à l'exception des coopératives agricoles et organisations de producte grand nombre d'associés au poids individuel finalement très faible. Répondre oui si la transformation se fait en sous-traitance pour commercialisation ensuite Prendre en compte la fabrication de vin - Ne pas prendre en compte la fabrication d'alim	mation et la commerciali urs qui peuvent regroupe e par l'exploitation. ents pour animaux à la f	sation deer un très	oui non
juridique ou en sous-traitance (plusieurs réponses possibles) :	En	Par le biais d'une autre	En
	nom propre	entité juridique (*)	sous traitance
Transformation de céréales (meunerie, pains, pâtes, bières)			
Transformation d'Oléagineux (huiles de consommation ou pour combustible)			
Production d'huiles essentielles et hydrolats			
Transformation de légumes (soupe, conserves)			
Vinification à la ferme (y compris vin doux, Muscat, Pineau, Floc)			
Production d'alcool issu de vin (Armagnac, Cognac)			
Production d'huile d'olive			
Transformation de fruits (confitures, sirops, liqueurs, jus de fruits, cidre, calvados, poiré)			
Transformation de lait (beurre, yaourts, fromages, crème)			
Transformation de viandes (pâtés, salaisons, conserves)			
Découpe de viandes, caissettes			
Production de produits à base de miel			
Transformation d'autres produits agricoles (hors aliments pour les animaux de l'exploitation (*) détenue tout ou en partie, hors coopérative ou organisation de producteurs	on)		
propre ou par le biais d'une entité juridique autre que celle Si oui, veuillez préciser si l'activité est réalisée en nom prop autre entité juridique (une seule réponse possible). Répondre oui si l'activité est réalisée par une entité juridique spécifique dans laquelle l'ex une participation financière (par exemple, activité de ferme auberge réalisée par le biais d'u des coopératives agricoles et organisations de producteurs qui peuvent regrouper un très d'associés au poids individuel finalement très faible.	ploitant ou l'un des coes une SARL spécifique) ; à l	s d'une 	oui non
		E	
		nom p	juridique (*)
Travail à façon (nécessitant moisson, fenaison, vendange, entretien de clôtures, curage de f	fossés)		
les moyens de production de l'exploitation, hors entraide) Travail non agricole (pour d'autres types d'entreprises : transport, chantiers, travaux	publics, déneigement)		
Tourisme, hébergement, loisirs :			
→ Hébergement (chambres d'hôte, gîtes, camping à la ferme)			
→ Activités de loisirs (promenades à cheval)			
→ Restauration (table d'hôte, ferme auberge)			
Service de santé, services sociaux ou éducatifs (ferme pédagogique, médiation animale,)		
Production d'énergie renouvelable pour la vente (hors besoins propres de l'exploitation)			
→ Vente d'énergie Solaire / Photovoltaïque			
$ ightarrow$ Mise à disposition de surfaces pour le Solaire / Photovolta $\ddot{ ext{i}}$ que ($toiture, parceles$			
	les)		
→ Production individuelle de biogaz / unité de méthanisation	les)		
 → Production individuelle de biogaz / unité de méthanisation → Production collective de biogaz / unité de méthanisation (détenue par plusieur 			
	rs agriculteurs)		



	En nom propre	Par le biais d'une autre entité juridique (*)
→ Mise à disposition de surfaces pour l'Éolien		
→ Valorisation de biomasse (plaquettes, bois)		
→ Production d'énergie hydraulique		
Sylviculture (production de bois sur pied)		
Transformation de bois pour la vente (sciage, bois de chauffage,) / Exploitation forestière (y c. abattage et débardage)		
Artisanat (vannerie, tannerie)		
Aquaculture (pisciculture, conchyliculture, algoculture, spiruline)		
Activités de négoce : achat vente de produits agricoles en provenance d'autres exploitations		
Autres (gardiennage de caravane ou camping cars - hors pension d'animaux)		

 $(\sp{*})$ détenue tout ou en partie, hors coopérative ou organisation de producteurs





6 COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES



	Comme	rcialisez-vo	ous certa	ins de v	os pr	oduits e	n circuits	courts	?	oui	non
6.1 ois											
	Si oui a ci	rcuits courts (vent	e airecte ou ve	ente avec un i	ntermedia	ire) a la quest	tion 6.ibis				
		Produits céréaliers, oléagineux et protéagineux (grains, autres produits transformés: meunerie, pains, pâtes, bières, huiles de consommation), légumes secs	Légumes frais et transformés, pommes de terre	Vin, raisins, alcools issus de vins	Olives, huile d'olive	Fruits frais et transformés	Autres produits végétaux, (y compris cultures industrielles et horticoles)	Produits laitiers (lait, beurre, yaourts, fromages, erème)	Œufs, volailles	Viande hors volailles, autres produits animaux	Miel, produits à base de miel
le de co	erci d'indiquer ou les groupes produits ncernés par les cuits courts	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non



ightarrow Si commercialisation en circuit court (question 6.1)

Veuillez préciser le ou les types de circuit court selon les produits (y compris les produits transformés), y compris par le biais d'une autre entité juridique



MAIN-D'ŒUVRE



ightarrow Si l'exploitation agricole est un GAEC, passer à la question 7.3

1 Pour l	es exploitation	ns individuell	es								
7.1.1.1	responsable d	le l'exploitatio	est juridiquement et éc on assure-t-elle la gesti re exerce-t-elle les fonc	on courante et	quotidienn		oui	noi			
	Si oui, aller	Si oui, aller à la question 7.2									
	Si non, alle	r à la question s	uivante								
7.1.1.2	Renseigner les i	nformations sur	r la personne juridiqueme	nt et économiqu	ement respon	sable de l'explo	itation :				
	Sexe	Année de naissance		Temps de travail	annuel en lien a	vec l'exploitation	(1)				
	Masculin										
	Féminin		Aucun Moins de 1/4 de temps	De 1/4 à moins de 1/2 temps	1/2 temps	Plus de 1/2 à moins de 3/4	De 3/4 à moins d'un temps complet	Temps complet			
			ngricole y compris activités de c ate sur les marchés))	liversification de l'ex	ploitation (touri	sme à la ferme, tran	sformation de produi	ts agricoles)			
7.1.1.3		La gestion courante et quotidienne de l'exploitation est-elle assurée par un prestataire ? (expert agricole ou entreprise de travaux agricoles) oui non									
	Si oui, merci de renseigner les informations sur le prestataire si connues à la question 7.2 puis passer à la question 7.5.2										
	Si non, mer	rci de renseigne	r les informations sur le cl	nef d'exploitation	à la questior	7.2					
		*	GAEC et EARL)								
$\rightarrow \frac{\text{La g}}{(exp)}$	gestion courante e ert agricole ou entrep	et quotidienne c rise de travaux agr	le l'exploitation est-elle as icoles) ?	surée par un pre	stataire		oui	non			
Si	oui, merci de rens	eigner les infori	mations sur le prestataire	si connues à la q	uestion 7.2 pu	is passer à la qu	estion 7.5.2				

Le chef d'exploitation (exploitation individuelle ou forme sociétaire) et les associés qui travaillent sur l'exploitation

Le chef d'exploitation est la personne physique qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Il s'agit de la personne qui prend les décisions au jour le jour. Pour les formes sociétaires, il s'agit de la personne assumant la plus grande part de responsabilité ou le plus jeune des coexploitants si égalité.



7.21 Chef d'exp	loitation e	et associé	s					
Formations agricoles courtes suivies au cours des 12 derniers mois (session de minimum 2 jours pas forcément consécutifs)	oui 🗌	oui	oui	oui 🗌 non	oui 🗌	oui 🗌 non	oui	oui 🗌
Formation* agricole (plus haut niveau - initiale ou continue) (7)								
Formation* générale non agricole (plus haut niveau - initiale ou continue)		_						
Installation dans le cadre familial (5)	oui	oui	oui	oui	oui	ioon	oui	i oou
Année de « début de la fonction de chef d'exploitation sur la première exploitation » : année de première installation						-		
Salarié de l'exploitation	oui	oui	ioon	ooi nou	inon	oui	oui	oui
Temps de travail annuel en lien avec l'exploitation (4)								
Lien familial avec le chef d'exploitation (3)								
Année de naissance								-
Sexe M/F								
Liste des personnes	Chef d'exploitation	Coexploitant 1	Coexploitant 2	Coexploitant 3	Coexploitant 4	Coexploitant 5	Coexploitant 6	Coexploitant 7

* indiquer le niveau correspondant au diplôme le plus élevé présenté et non le diplôme obtenu

(3) Avezvous un lien familial avec le chef d'exploitation: 1. conjoint / 2. autre lien familial (y.c. cousin, beaux-parents, beau-frère ou belle-sœun) / 3. non apparenté
(4) Temps de travail annuel (activité agricole y compris activités de diversification de l'exploitation (tourisme à la ferme, transformation de produits agricoles) et activités de commercialisation (vente sur les marchés...)): 10. Moins d'un quart-temps à moins d'un mi-temps / 30. Plus d'un mi-temps à moins de 3/4 temps à moins d'un temps complet ns objet » correspond au cas où le chef d'exploitation (5) Cadre familial du chef d'exploitation ou des coexploitants comprend le conjoint, les ascendants, les descendants et autres apparentés, y compris la famille du conjoint. La modalité « sar n'est pas la personne juridiquement et économiquement responsable de l'exploitation.

(7) Formation agricole spécifique (expérience agricole seule) / 11. Brevet des collèges agricoles / 23. CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole d'études : professionnelles agricoles (BEA), a constitue professionnel (BEA), d'apprentissage (BEA), a constant technologique agricole, Baccalauréat por agricole (BEA), a professionnel agricole, accalauréat professionnel agricole, a professionnel agricole, is not agricole, agricole, is not agricole, agricole, agricole, agricole, agricole, agricole, is not agricole, is not agricole, is not agricole, agricoles, agr (6) Formation générale ou technique (autre qu'agricole): 00. Aucune scolarisation générale ou technique / 10. CEP (certificat d'études primaires) ou scolarisé(e) jusqu'au primaire / 11.8EPC, brevet élémentaire, brevet de compagnon / 24. BEP (brevet d'études professionnelles) / 25. Baccalauréat général, brevet supérieur, baccalauréat technologique / 26. Baccalauréat professionnel, brevet professionnelle), brevet d'enseignement spécialisé / 27. Diplôme de 1er cycle universitaire, BTS (brevet de technicien supérieurs longues, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, licence, doctorat, master.



7.3 bis

Autre main-d'œuvre permanente travaillant régulièrement sur l'exploitation (y compris employée par un tiers dont groupement d'employeurs et y compris apprentis) - Hors chef d'exploitation ou coexploitants comptabilisés en 7.2

			selon le te	Nombre de per mps de travail ann	sonnes uel sur l'exploitatio	n		Tota
		Moins de 1/4 de temps	De 1/4 de temps à moins d'un mi-temps	Mi-temps	Plus d'un mi-temps et moins de 3/4 temps	De 3/4 de temps à moins d'un temps complet	Temps complet	du nomb de person
Main-d'œuvre Familiale (1) du chef	Salariés							
d'exploitation ou des coexploitants	Non salariés							
Non familiale								
la main d'œuvre familiale d	u chef d'exploitation	n ou des coexploitants	comprend le conjoi	it, les ascendants, l	es descendants et au	utres apparentés, y	y compris la fan	nille du con
compris main-d'œuvre	e familiale et woo	ofing (main-d'œuvre					ent)	l nomb
de la campagr	de personnes ne 2019-2020	ofing (main-d'œuvre s (hommes et fe (y compris emp	mmes) ayant loyées par un	travaillé sur l' tiers dont gro	'exploitation oupement d'el	au cours mployeurs) :	ent)	nombre de perso
Nombre total de la campagr	de personnes ne 2019-2020 d'heures, jou	s (hommes et fe (y compris emp urs, semaines o	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris é	exploitation a pupement d'en de la complete de la c	au cours mployeurs) : ur l'exploita	ent)	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours):	s (hommes et fe (y compris empr urs, semaines o de la campagr	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix, (y compris e	exploitation oupement d'en la compensation de la co	au cours mployeurs) : ur l'exploita ir un tiers d	ent) tion par l' ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours):	s (hommes et fe (y compris emp urs, semaines o	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris é	exploitation oupement d'en la compensation de la co	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers d	tion par l'ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours):	s (hommes et fe (y compris empr urs, semaines o de la campagr	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix, (y compris e	exploitation oupement d'en la compensation de la co	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers d	ent) tion par l' ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours):	s (hommes et fe (y compris empr urs, semaines o de la campagr	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix, (y compris e	exploitation oupement d'en la compensation de la co	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers d	tion par l'ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces person d'employeurs Nombre d'heure	de personnes ne 2019-2020 d'heures, jou nnes au cours) :	s (hommes et fe. (y compris employers, semaines of de la campagr	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix, (y compris e	exploitation oupement d'en la compensation de la co	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers d	tion par l'ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs Nombre d'heure	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours):	ofing (main-d'œuvre s (hommes et fe (y compris emp urs, semaines o s de la campagr Choisir l Nombre de jours	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020 'unité de réponse q	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris e ui vous convient le mbre de semain	exploitation oupement d'en la compensation de la co	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers d	tion par l'ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs Nombre d'heure ⇒ Si non aux que	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours):	ofing (main-d'œuvre s (hommes et fe (y compris emp urs, semaines o de la campagr Choisir l Nombre de jours	mmes) ayant loyées par un u mois (répo ne 2019-2020 'unité de réponse q No	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris e ui vous convient le mbre de semain	exploitation a pupement d'en pupement d'en pupement d'en pupement d'en pupement de la complex de la	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers de Nomb	tion par l'ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs Nombre d'heure ⇒ Si non aux que Avez-vous eu r	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours): s de traval	ofing (main-d'œuvre s (hommes et fe (y compris emp urs, semaines o s de la campagr Choisir l Nombre de jours	mmes) ayant loyées par un u mois (répone 2019-2020 vunité de réponse que tion est en GAE ervices réalisées	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris e ui vous convient le mbre de semain	reprise de trav	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers de Nomb	tion par l'ont group	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs Nombre d'heure xternalisatior > Si non aux que Avez-vous eu rou un autre pro	de personnes de 2019-2020 d'heures, journes au cours): s de travalestions 7.11.3 ou eccours à des personnes de cours	s (hommes et fe. (y compris emplores et la campagra choisir la campagra la cam	mmes) ayant loyées par un u mois (répone 2019-2020 vunité de réponse que vunité de répon	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris e ui vous convient le mbre de semain	reprise de trav	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers de Nomb	ent) tion par l' ont group re de mois	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs Nombre d'heure xternalisatior → Si non aux que Avez-vous eu r ou un autre pre	de personnes ne 2019-2020 d'heures, journes au cours): s de trava estions 7.1.3 ou ecours à des pestataire (CUM estion 7.5.1 ou aux	cofing (main-d'œuvre s (hommes et fe (y compris empl urs, semaines of de la campagr Choisir I Nombre de jours	mmes) ayant loyées par un u mois (répone 2019-2020 vunité de réponse que vunité de répon	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris e ui vous convient le mbre de semain	reprise de trav	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers de Nomb	ent) tion par l' ont group re de mois	de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs Nombre d'heure xternalisation > Si non aux que Avez-vous eu r ou un autre pr > Si oui à la que Ces prestation	de personnes de 2019-2020 d'heures, journes au cours): s de traval estions 7/1/3 ou ecours à des pestataire (CUM estion 7.5.1 ou aux ns ont-elles co	urs, semaines of de la campagr Choisir l Nombre de jours UX 71.2 ou si l'exploita prestations de se	mmes) ayant loyées par un u mois (répone 2019-2020 l'unité de réponse que l'unité de répons	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris e ui vous convient le mbre de semain e spar une ent au cours de l cossibles):	reprise de trav	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers de Nomb	tion par l'ont group re de mois s ou	i de perso
Nombre total de la campagr Nombre total de la campagr Nombre total de ces persor d'employeurs Nombre d'heure Nombre d'heure > Si non aux qu Avez-vous eu r ou un autre pro Si oui à la que Ces prestation l'ensemble de	de personnes de 2019-2020 d'heures, journes au cours): s de traval estions 7.11.3 ou ecours à des pestataire (CUN stravaux pour to	urs, semaines of de la campagr Choisir I Nombre de jours 7.1.2 ou si l'exploita orestations de se (A avec personne	mmes) ayant loyées par un u mois (répone 2019-2020 vunité de réponse que vunité de réponse par vegétales	travaillé sur l' tiers dont gro nse au choix) (y compris e ui vous convient le mbre de semain e cou EARL s par une ent au cours de l cossibles): certains ac (par exemple certains ac	reprise de trava a campagne 2	au cours mployeurs): ur l'exploita ar un tiers de Nomb Vaux agricole 019-2020?	tion par l'ont group re de mois s ou tions végétale ensilage, épand	i de perso



AUTRES INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION



8.1	Régime d'imposition Quel est le régime d'imposition de Micro BA (micro-bénéfice agricole) (ancier Bénéfices agricoles (régime simplifié ou	nement forfait agricole)	020 (une seule réponse possible) ? Autres (Impôt sur les sociétés, Bénéfices industriels et commerciaux) Sans objet (lycées, hôpitaux)	
8.5	ou le plus âgé des exploi	cants, a plus de 60 a		ation,
	Pour les exploitations individuelles Veuillez cocher le devenir envisagé			
	Pas de départ du chef envisagé da	ns l'immédiat		
	Reprise de l'exploitation par un	membre de la famille du chef	d'exploitation(1)	
	Reprise de l'exploitation par un	tiers non membre de la famille	du chef d'exploitation	
	Disparition de l'exploitation au pr	ofit de l'agrandissement d'une o	u plusieurs autres exploitations	
	Disparition des terres de l'exploita	tion au profit d'un usage non ag	ricole (constructions de logements, bâtiments, aménagements, abandon)	
	Ne sait pas			
	Pour les autres exploitations et si le	chef d'exploitation ou l'un des	ts, les descendants et autres apparentés, y compris la famille du conjoint. coexploitants a plus de 60 ans ciales (une seule réponse possible, la principale):	
	Pas de départ envisagé dans l'imm	édiat		
	Reprise de tout ou partie des part		e du chef d'exploitation ou des coexploitants (1)	
	sociales par un coexploitant ou to autre personne qui		i du chef d'exploitation ni des coexploitants	
	Disparition de l'exploitation au pr	ofit de l'agrandissement d'une o	plusieurs autres exploitations	
	Disparition des terres de l'exploit	tion au profit d'un usage non ag	ricole (constructions de logements, bâtiments, aménagements, abandon)	
	Ne sait pas			
	(1) Le cadre familial du chef d'exploitation	ou des coexploitants comprend le con	joint, les ascendants, les descendants et autres apparentés, y compris la famille	e du conjoint.

Le ministère de l'Agriculture vous remercie du temps que vous avez consacré à ce questionnaire de recensement et vous souhaite une bonne journée.